



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
Sur le Projet de Nouveau Programme National de
Renouvellement Urbain (NPNRU) Mosson à Montpellier,
Déclaration d'Utilité Publique pour la requalification du quartier
du Grand Mail (Hérault)**

N°saisine : 2023-011629

N°MRAe : 2023APO70

Montpellier, le 31 mai 2023

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 27 mars 2023, la préfecture de l'Hérault a sollicité l'avis de la MRAe sur le Projet de NPNRU Mosson à Montpellier, DUP pour la requalification du quartier du Grand Mail (Hérault) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 30 mai 2023.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.